

Clansayès Info

Bulletin Municipal d'Information

Décembre 2022

N°88



Monsieur le Maire, son Conseil Municipal

vous souhaitent

de Joyeuses Fêtes



Le Mot du Maire...

L'année 2022 se termine.

Avec une situation dans le monde, pour le moins compliquée.

Qu'il s'agisse de la guerre en Ukraine, des tensions en Afrique, en Chine, aux Etats Unis, de la crise climatique.

Et en France : la crise énergétique, l'inflation qui touche les Français déjà en difficulté avec une crise sanitaire sans précédent.

Malgré tout, la vie continue.

Grâce au civisme des Clansayais, nous avons traversé une période de sécheresse comme nous n'en avons jamais connue. Même si nous avons pu traverser la crise, les nappes phréatiques n'ont pas encore retrouvé un niveau correct. Et il faudra encore beaucoup de jours de pluies et de grosses fontes des neiges pour rétablir un niveau de sécurité.

Des travaux pour nous raccorder à la nappe du Rhône vont être

réalisés par le *Syndicat Intercommunale Rhône Aygue Ouveze* qui gère avec la SAUR notre alimentation en eau potable. Nous ne devrions plus revivre l'épisode vécu cet été.

Les fortes pluies de septembre n'auront pas fait beaucoup de dégâts chez nous car nous avons nettoyé, curé la plupart de nos fossés.

Les travaux d'aménagement et de sécurisation de l'entrée nord de notre village sont finis. Et le résultat est très réussi. Les fleurs qui n'ont pas poussé à la suite de la sécheresse et l'arrêté pris par Madame la Préfète en avril seront replantées et ces parterres de fleurs multicolores seront magnifiques au printemps.

Nous avons souhaité décorer le village de quelques guirlandes afin d'égayé cette période de fêtes.

Parce que les ampoules sont en LED, la consommation d'électricité sera minimale.

Une commission qui regroupe des jeunes a été créée.

Nous voulons mettre en valeur notre patrimoine, pour cela nous lançons un appel aux bonnes volontés. Si vous disposez de quelques heures

aux beaux jours, pour débroussailler, nettoyer : intégrez la Commission Patrimoine. Vous découvrirez des trésors cachés.

Nous mettons à jour notre Plan Communal de Sauvegarde. Nous avons besoin de vous. Intégrez la Réserve Communale de Sécurité Civile.

Parce que nous devons nous préparer à des éventuelles coupures d'électricité, je dois gérer à la demande de la Préfète un Plan de Délestage Electrique.

Vous pouvez être informé par le gouvernement avec l'application *EcoWatt*.

Mais aussi avec *panneau Pocket*, sur le site de la mairie ou par téléphone ou SMS si, vous vous inscrivez auprès du secrétariat de mairie.

Je vous souhaite de bien profiter de ces fêtes de fin d'année en famille, entre amis.

Votre Maire

Maryannick GARIN

CONTACT

Téléphone: 04.75.04.70.68

Mail: mairie@clansayes.frSite : www.clansayes.fr**HORAIRES MAIRIE**Lundi au Vendredi :
09h00 à 12h00**FACEBOOK**[https://fr-fr.facebook.com/
VillagedeClansayes](https://fr-fr.facebook.com/VillagedeClansayes)**PANNEAU POCKET**Recevez en direct les
alertes de la Mairie.**ETAT - CIVIL***Mariage*Mr MARTIN Dominique
Mme SEGUINEAU Agnès
25/11/2022*Naissance*Léandre NEUSCHWANDER
30/11/2022La Mairie sera ouverte
du Lundi 26 Décembre
au Vendredi 30 Décembre
de 09h00 à 12h00**Inauguration de
l'Entrée Nord du Village**Les élus, les Clansayais, les
représentants des associations
étaient réunis le 1er octobre pour
inaugurer la réalisation de l'embel-
lissement et de la sécurisation de
l'entrée nord du village.M MOUTON Présidente du Département, M
PICARD Conseillère Régionale et M le MaireCe projet engagé par la pré-
cédente équipe municipale a été
finalisé après plusieurs réunions
avec les habitants et les associa-
tions. Un des objectifs de ce projet
était de pouvoir accéder au cœur
du village par des escaliers.

Le nouvel escalier en acier Corten

Mr Le Maire n'a pas manqué
de remercier toutes les entreprises
partenaires.Marie-Pierre Mouton, Prési-
dente du Conseil Départementale,
a salué l'engagement des élus mu-
nicipaux dans la continuité.Madame Patricia Picard
représentant M WAUQUIEZ, a
salué l'impression de naturel des
travaux.**Journées du Village et
des Chemins**Quelques Clansayais se sont
retrouvés samedi 08 Octobre pour
le nettoyage du village.

Cette année, pour la pre-



Les premiers volontaires

mière fois, l'opération a été éten-
due aux chemins pédestres et ru-
raux.**Commission Jeunes
Halloween**Halloween s'était installé
dans la commune le temps d'une
après-midi ensoleillée. Nombreux
petits et grands Clansayais étaient
déguisés pour fêter l'évènement.

Les jeunes....monstres ?

Au programme chasse aux
bonbons, atelier maquillage, goû-
ter .

Travail avec les grands-parents

PLAN COMMUNAL DE SAUVEGARDE

Le PCS, pour quoi faire ?

Pour prévenir et sauvegarder la population en cas de catastrophes majeures ou de toute perturbation importante de la vie collective.

Il est obligatoire, pour toute commune dotée d'un plan de prévention des risques naturels

Il définit sous l'autorité du Maire, l'organisation prévue par la commune pour assurer l'alerte, l'information, la protection et le soutien de la population au regard des risques connus.

Il établit un recensement et une analyse des risques à l'échelle de la commune.

Il complète les plans OR-SEC de protection générale des populations.

Son objectif est de se préparer préalablement en se dotant d'un mode d'organisation et d'outils techniques pour pouvoir faire face à tous les risques et éviter ainsi de basculer dans une crise.

Il est donc nécessaire dans un premier temps de connaître tous les administrés de la commune ainsi que leurs coordonnées téléphoniques.

Elaboré à l'initiative du Maire il fait l'objet d'un arrêté transmis au Préfet .

Son contenu :

- Le document d'information communal sur les risques majeurs.
- Le diagnostic des risques et des vulnérabilités locales.
- L'organisation assurant la protection et le soutien de la population.
- Le cas échéant, les modalités de mise en œuvre de la réserve communale de sécurité civile.

Il est éventuellement complété par :

L'organisation du poste de commandement communal mis en place par le maire en cas de nécessité.

Les actions devant être réalisées par les services techniques et administratifs communaux.

Le cas échéant la désignation de l'adjoint au maire ou conseiller municipal chargé des questions de sécurité civile.

L'inventaire des moyens propres de la commune ou pouvant être fournis par des personnes privées implantées sur le territoire communal.

Les mesures spécifiques

devant être prises pour faire face aux conséquences prévisibles sur le territoire de la commune des risques recensés.

Les modalités d'exercice permet tant de tester le plan communal de sauvegarde et de formation des acteurs.

Le recensement des dispositions déjà prises en matière de sécurité civile par toute personne publique ou privée implantée sur le territoire de la commune. Les modalités de prise en compte des personnes qui se mettent bénévolement à la disposition des sinistrés.

Les dispositions assurant la continuité de la vie quotidienne jusqu'au retour à la normale.

Sa mise à jour

Le plan communal de sauvegarde est mis à jour par l'actualisation de l'annuaire opérationnel.

Il est révisé en fonction de la connaissance et de l'évolution des risques. Dans tous les cas, le délai de révision ne peut excéder cinq ans.

L'existence ou la révision du plan communal de sauvegarde est portée à la connaissance du public par le Maire.

Le document est consultable en mairie.

La Réserve Communale de Sécurité Civile

De Clansayes

Une réserve communale de sécurité civile avait été créée sur le principe par délibération du conseil municipal en date du 6 octobre 2005.

Il semble opportun de l'actualiser dans le cadre de la mise en place du PCS.

Placée sous la seule autorité du maire, elle est chargée d'apporter son concours dans les situations de crise, mais aussi dans les actions de préparation et d'information de la population, comme dans le rétablissement post accidentel des activités.

Elle contribue à ces actions en s'appuyant sur les solidarités locales et en les développant.

Elle peut faire appel à des citoyens de tout âge et de tout métier pour des missions de secours proprement dites.

Il s'agit de veiller à l'information et à la préparation de la population, de participer aux actions de prévention des risques menés par la commune, de prendre en charge l'assistance matérielle aux personnes sinistrées et de les aider dans leurs démarches administratives.

Placée sous l'autorité du Maire. Elle est prise en charge financièrement par la commune.

Fondée sur les principes du bénévolat, sa vocation à agir dans le seul champ des compétences communales s'appuie exclusivement sur les solidarités locales.

Nous faisons donc appel aux bonnes volontés Clansayaises.

Inscrivez-vous sans tarder en retournant le coupon ci-dessous au secrétariat de Mairie.

RESERVE COMMUNALE DE SECURITE CIVILE DE CLANSAYES

Nom :

Prénom :

né (e) le :

Compétences particulières.....

Adresse mail :

N° téléphone :

Demande mon inscription en tant que membre de la réserve communale de sécurité civile de Clansayes.

Date ::/...../

Signature :

Boîtes de chocolats

Comme chaque année en cette période de fêtes, les Elus du CCAS se rendent chez les Clansayais de plus de 80 ans pour leur offrir une boîte de chocolats.



Boîte souvenir au couleurs de la Commune

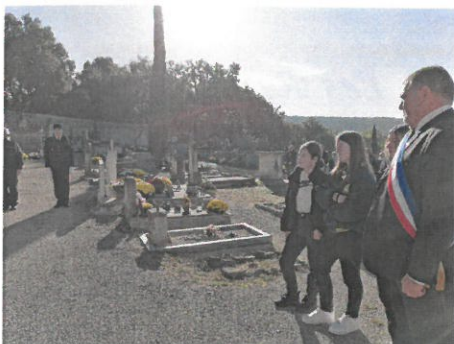
Pastilles d'iodes

Les nouveaux arrivants peuvent se rendre en pharmacie, munis d'un justificatif de domicile, pour le retrait des pastilles d'iodes.

Pour les autres habitants, une nouvelle campagne va avoir lieu en fin d'année, début d'année prochaine (date à venir). Attendre celle-ci pour se rendre en pharmacie.

Cérémonie du 11 Novembre

Le 11 Novembre, nombreux étaient les Clansayais, toutes générations confondues, mobilisés pour rendre hommage aux soldats morts pour la France lors de la « Grande Guerre ».



Elodie, Manon pour la lecture du nom des Clansayais morts pour la France.

Recensement de la Population

Le recensement de la population de Clansayes sera organisé du 19 Janvier au 18 Février 2023.

Un agent recenseur, BALLAGUET Brigitte a été officiellement chargé de mener à bien cette opération.

Nous vous rappelons que participer au recensement est un acte civique, depuis la loi du 7 juin 1951 et que c'est également une obligation.



Madame Brigitte BALLAGUET

Commission Affaires Sociales

La Commission des Affaires Sociales de Clansayes (ex CCAS) offre aux enfants de la commune (de la petite section de maternelle à la 3ème collège), un bon d'achat de 10 euros à valoir à la Librairie des Cinq Continents. Il est à retirer à la mairie, (pensez à vous munir de votre livret de famille).

Marche contre les violences faites aux femmes.

Vendredi 25 Novembre, le centre socioculturel Mosaïc a organisé une marche pour la Journée Internationale de lutte contre les violence faites aux femmes.

Le 3919 constitue le numéro national de référence pour les femmes victimes de violences. Ce numéro est gratuit, ouvert 24h/24 et 7j/7.



M le Maire et la Première Adjointe ont participé à cette manifestation

Nicolas DRAGON

Félicitation au nouvel Adjudant DRAGON du corps des pompiers de St Paul.



Monsieur le Maire félicitant et remerciant le nouvel Adjudant Clansayais.

Nouveau à Clansayes.

La Bergerie des Près a ouvert à Clansayes*.

Venez découvrir les produits préparés par Catherine, issus de son élevage de brebis Corse.

Ouvert le samedi de 09h00 à 12h30. Pour plus de renseignements : 06.51.52.16.05

* 267 Chemin des Ammonites.

Parole aux associations

Comité des Fêtes

Esprit Maritime

Voilà plusieurs millions d'année que Clansayes n'avait pas vu la mer. Chose faite lors de la soirée « *Esprit Maritime* » avec des mets de la mer préparés par une équipe de matelots et mate-lotes et de leur capitaine Alain Copolla.



Alain, chef cuisinier et son apprenti

Vin Primeur



Les Clansayais ont répondu présents

S'enchaîne l'évènement plus terrestre du divin Bacchus, lors du 02 Décembre, qui mettait à l'honneur cette fois nos viticul-teurs locaux : rouge, rosé, blanc et pétillant pouvaient être dégus-tés (avec modération bien sûr...).

Association paroissiale



La crèche visible dans l'église

Un jour, une crèche....

En attendant de fêter Noël en famille et entres amis, Nicole, Delphine et Isabelle avec d'autres Clansayais organisent en date du mercredi 21 Décembre, 18 heures, à un petit échange de Noël à l'Eglise St Michel .

Vous pourrez y découvrir les santons restaurés par Catherine, boire une boisson chaude et déguster de bons gâteaux tout en préparant notre Eglise St Michel pour cette période de Noël.

Dynamic Gym

Téléthon

L'Association *Dynamic Gym* a été à l'origine d'une belle initiative solidaire en organisant le Téléthon.



Le travail dans la joie...

Malgré la météo capricieuse, une quinzaine de personnes ont répondu présente à la marche et environ une cinquantaine de personnes on pu déguster la bonne soupe aux courges.

L'association va reverser la somme de 550 euros au téléthon.



Les courageux marcheurs pour une belle œuvre

Cérémonie des Vœux

Monsieur le Maire et son Conseil Municipal vous convient à la traditionnelle Cérémonie des Vœux qui aura lieu :

Vendredi 06 Janvier à 18 h 30

Les Rendez-Vous à venir :

Comité des Fêtes

- * 11 Février : Soirée Rugby
- * 19 Mars : Courir sur le Plateau

Association Paysage

- * 21 Janvier : Assemblée Générale
- * 24 Février : Conférence